Mesure 12-10	Amélioration de l'accessibilité à la gare de Coppet en faveur de la MD : élargissement du passage sous voies et création d'un nouveau passage côté Genève	Coût : 6 MCHF

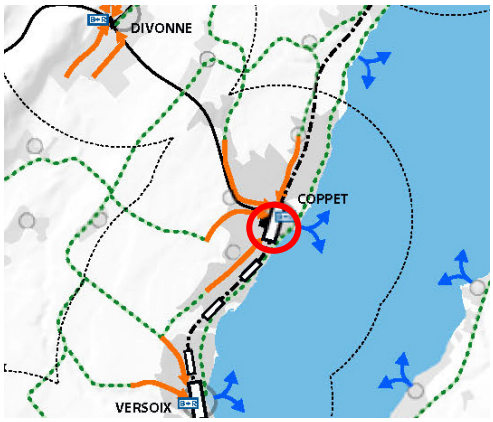

Schéma d'organisation MD, Echelle d'agglomération régionale, Genève-Rolle, horizon 2030 - extrait
(source : schéma d'agglomération 2)

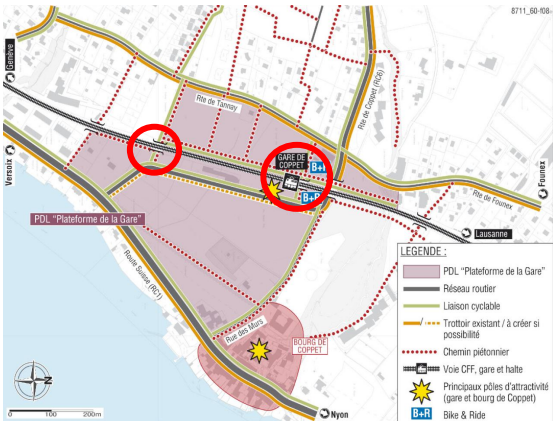

PDL de la gare de Coppet
(source : Régionyon)

Orientation stratégique de la mesure	Type ARE (1ère génération)
OS3: Desservir les centres régionaux et locaux et leur bassin versant	MD

Description de la mesure :

Cette mesure consiste d'une part à élargir un passage sous-voies existant dédié aux mobilités douces pour le rendre plus fonctionnel et agréable pour l'usager, d'autre part, un second passage sous voies sera aménagé pour améliorer l'accessibilité aux quais. Ces mesures s'inscrivent dans le projet de développement urbain autour de la gare de Coppet lié au PSD Coppet-Commugny.

Instances concernées (en gras, instance pilote) :

Régionyon, **commune de Coppet**, CFF

Priorité :

☒ A ☐ B ☐ C

Argumentaire :

Lieu de convergence d'enjeux importants pour la mobilité et le développement urbain, l'amélioration du fonctionnement de la plateforme multimodale est indispensable pour parfaire le dispositif de coordination entre densification et desserte en transports publics mise en place dans le District. Ces aménagements participent à la logique de rabattement des pendulaires sur le réseau ferroviaire structurant avec le souci de rééquilibrage des modes de transport (CE1).

La mesure vise à renforcer le caractère urbain de la plateforme d'échange modal et de rencontre sociale que constitue la gare en lien avec le PSD Coppet-Commugny (CE2).

L'amélioration du fonctionnement de la plateforme de la gare de Coppet permettra d'augmenter la sécurité aux abords de la gare (CE3) et permet d'augmenter les parts modales en faveur des transports publics (en lien avec la réorganisation de l'offre de bus dans le District) et des mobilités douces (CE4).

Échéancier de réalisation :

Début des travaux entre 2015 et 2018